



znieff

ZONES NATURELLES
D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE,
FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE

30 ans de connaissance...
...L'inventaire de la biodiversité continue



Muséum
national
d'histoire
naturelle





DES OUTILS DE
CONNAISSANCE,
DE CONSERVATION
ET DE PROTECTION
DE LA BIODIVERSITÉ
EN FRANCE

PROTECTION

Zones cœurs des Parcs nationaux, Réserves naturelles, Arrêtés préfectoraux de protection de biotope, Réserves biologiques...

CONSERVATION

Zones d'adhésion des Parcs nationaux, Trames vertes et bleues, Parcs naturels régionaux, Réseau Natura 2000...

CONNAISSANCE

ZNIEFF, Atlas et inventaires d'espèces, labels internationaux (Réserves de biosphère, RAMSAR)...

CONNAÎTRE LA BIODIVERSITÉ, POUR MIEUX LA CONSERVER !

Qu'est-ce que la biodiversité ?

Le concept de biodiversité rassemble sous un même terme, la diversité des gènes, des espèces et des écosystèmes ainsi que les relations qui les lient. Les équilibres biologiques dans ces interactions sont nécessaires à l'homme : production d'aliments (fertilité des sols, pollinisation, etc.), gestion et épuration de l'eau, matières premières, absorption des gaz à effet de serre... Toutes les espèces et tous les milieux naturels ont leur part dans ce processus. La conservation de la biodiversité est donc un enjeu majeur pour l'avenir de l'Homme.

La France s'engage

À l'échelle internationale et nationale, de nombreuses nations œuvrent pour la conservation de la biodiversité. Depuis 1976, la France a défini une politique pour la préservation de sa biodiversité, avec des listes d'espèces protégées, des vastes programmes de conservation, de protection de sites (réserves, parcs...), mais également de connaissance.

La nécessité de recenser la biodiversité, le rôle des inventaires...

La connaissance de la biodiversité nationale est un préalable indispensable à sa conservation et à sa protection. Afin d'y répondre, il est indispensable de définir où se situent les milieux naturels et quels sont les écosystèmes et espèces présents sur le territoire français. Les inventaires permettent de les lister et les atlas de représenter leur répartition sur le territoire.



Vous avez dit ZNIEFF ?

ZNIEFF signifie Zone Naturelle d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique. Une ZNIEFF est un espace identifié et reconnu pour son intérêt écologique, comprenant des espèces et des milieux naturels remarquables, rares ou menacés. L'inventaire est organisé à la demande du Ministère en charge de l'écologie, en métropole et en outre-mer, aussi bien en domaine terrestre que marin.

L'INVENTAIRE DES ZNIEFF

Une référence sur la biodiversité...

La délimitation et la description des ZNIEFF reposent sur une méthodologie rigoureuse. Le programme s'appuie sur la contribution de la communauté naturaliste et scientifique qui apporte ses connaissances, son expertise et sa validation aux niveaux régional et national. Il en résulte une information précise sur laquelle les politiques publiques peuvent s'appuyer. Leur large diffusion permet également de sensibiliser le grand public aux enjeux de biodiversité.

Trente ans d'inventaire...

Lancé en 1982, l'inventaire des ZNIEFF a été précurseur au niveau européen dans la connaissance de la biodiversité, à l'échelle d'un pays aussi vaste que la France. Dès 1997, l'expérience acquise a contribué à faire évoluer le programme en consolidant la méthodologie. En 2009, les espaces marins ont été intégrés au programme. En 2012, l'inventaire dresse son bilan pour mieux aborder l'avenir.

La continuité de l'inventaire ZNIEFF...

Dès 2012, l'inventaire des ZNIEFF entre dans une phase continue afin d'ajuster et de compléter l'information sur les milieux naturels qu'il décrit. Parce que la nature est en évolution continue, l'inventaire se doit de la suivre et s'adapter.

... pour identifier de nouvelles ZNIEFF
... pour continuer à enrichir l'inventaire

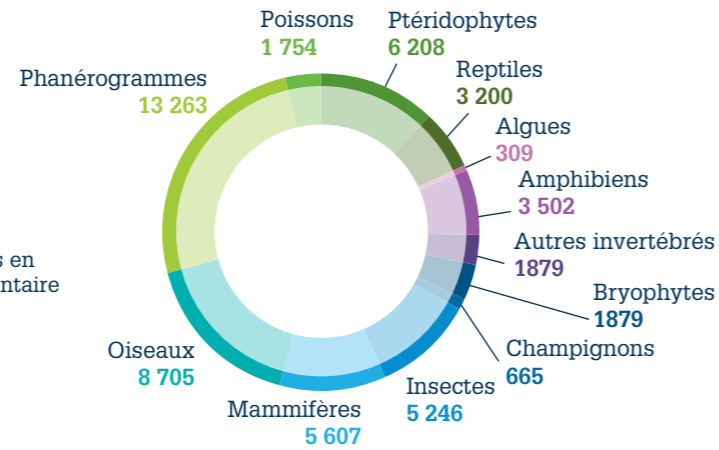
ZNIEFF : UN RECUEIL D'INFORMATIONS

Une description détaillée

Des informations de biodiversité

Des espèces

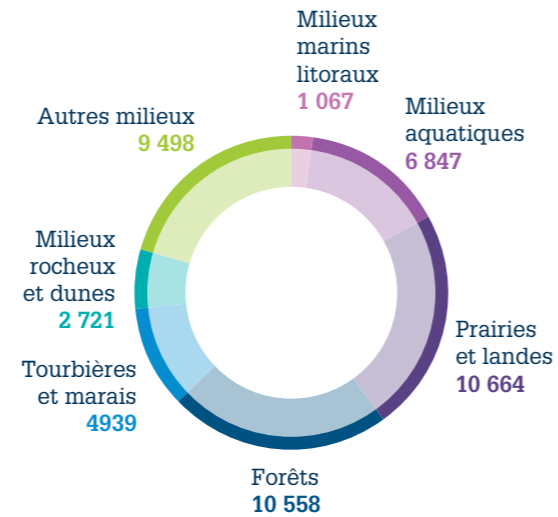
Tous les groupes d'espèces sont pris en compte dans l'inventaire des ZNIEFF.



Nombre de ZNIEFF concernées pour chaque groupe

Des milieux

La France est dotée d'une grande variété de milieux naturels avec des climats (méditerranéen, tropical, océanique, etc.) et des paysages très différents (montagnes, fonds marins, plaines, îles, etc.) qu'ils soient en métropole ou en outre-mer.



Nombre de ZNIEFF concernées pour chaque milieu

Des informations complémentaires

- Le relief et sa physionomie
- Les menaces sur les éléments patrimoniaux
- Des indicateurs sur les efforts d'inventaire

Le contexte socio-économique :

- Le contexte communal et foncier
- Les activités humaines sur la zone



Un espace géographique délimité

Une ZNIEFF est un espace, un relevé de terrain précis, réalisé afin de cartographier la zone à enjeux naturels. Naturalistes et scientifiques déterminent les contours des ZNIEFF sur une carte.

Deux types de zones

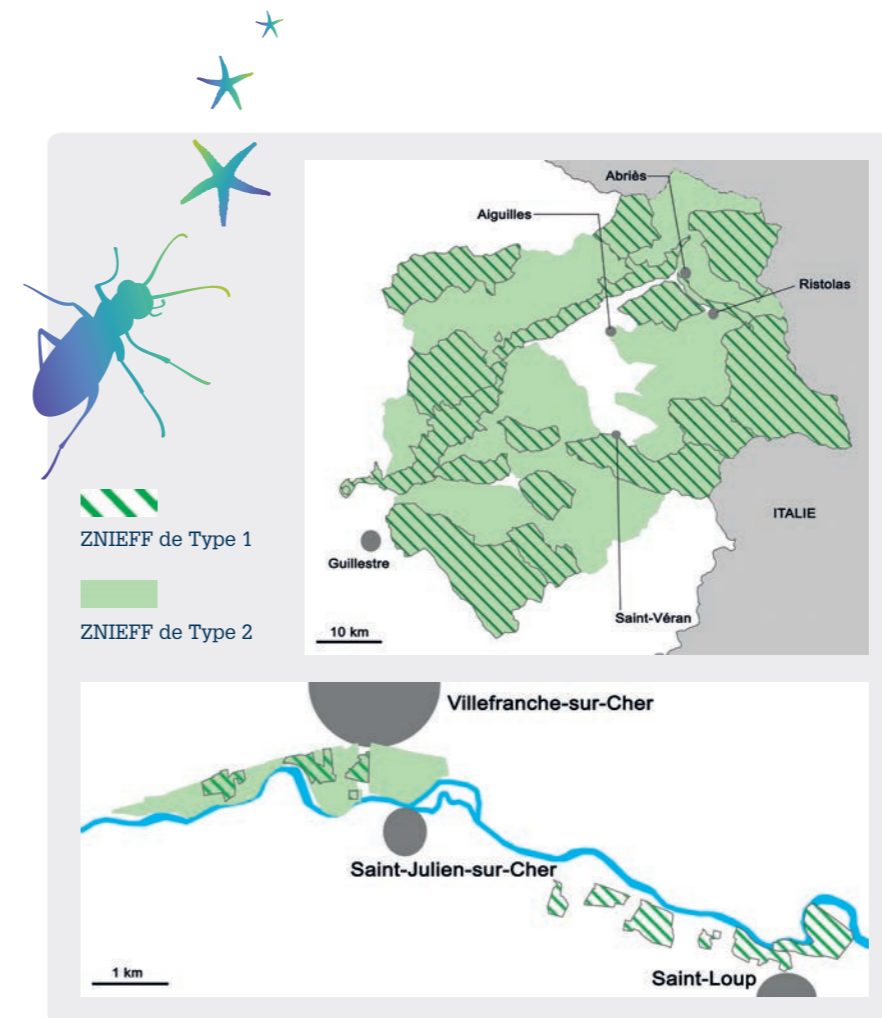
- Les ZNIEFF de type 1, homogènes écologiquement, dont les limites épousent les contours des milieux naturels comme une dune, une prairie, un marais, un massif corallien, une mangrove, etc.
- Les ZNIEFF de type 2, qui intègrent les ensembles fonctionnels et paysagers comme une vallée, un grand massif forestier, un estuaire, etc.

Pourquoi deux types de ZNIEFF ?

Les ZNIEFF de type 1 sont les cœurs où se trouvent les espèces et les habitats patrimoniaux.

Si le voisinage de la ZNIEFF de type 1 est dénué d'intérêt écologique, elle sera isolée.

Si les espaces environnant les ZNIEFF de type 1 sont indispensables à la cohésion globale de l'écosystème, un ensemble plus vaste est délimité en ZNIEFF de type 2.



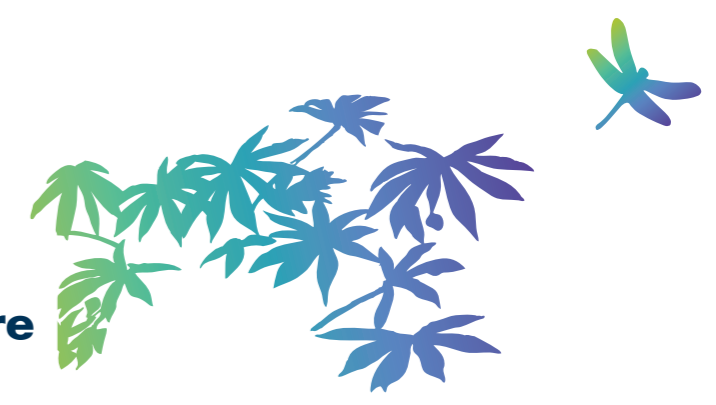
LA CARTE DES ZNIEFF

6



ZNIEFF continentales		ZNIEFF marines	
	Type I		Type I
	Type II		Type II
	En cours de saisie		

Données MNHN - SPN ; septembre 2012
 Source cartographique: GEBCO, NOAA, le SHC, National Geographic Delorme, NAVTEQ et ESRI



En 2012, l'inventaire ZNIEFF

concerne la métropole et 6 territoires ultra-marins la Guyane, la Réunion, la Guadeloupe, la Martinique, Saint-Pierre-et-Miquelon et Mayotte.

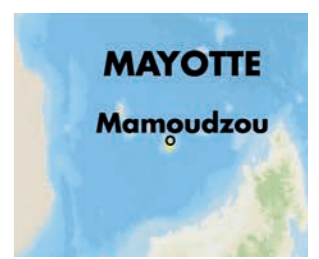
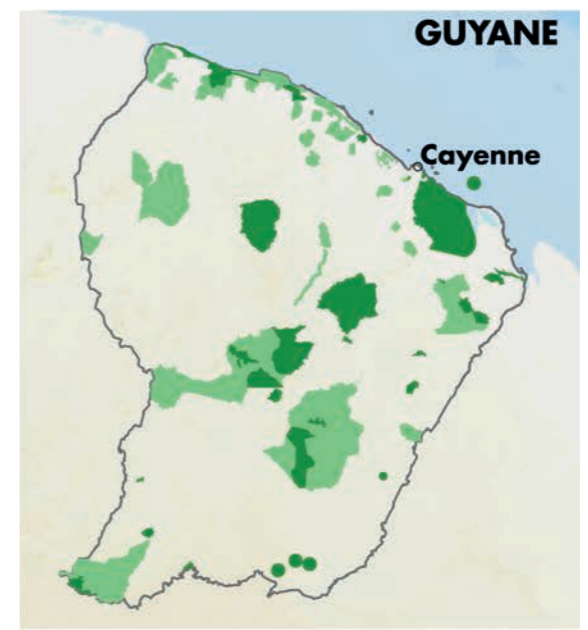
30 ans
de données centralisées

27% du territoire métropolitain couvert

- 910 000 données d'espèces
- 20 000 espèces identifiées
- 64 000 données d'habitats
- 850 milieux identifiés

- + 16 000 zones recensées
- + 116 000 km couverts
- 64% des communes de métropole concernées

7



MINISTÈRE EN CHARGE DE L'ÉCOLOGIE MEDDE

- Organisation nationale
- Financements

MUSÉUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE MNHN-SPN

- Coordination scientifique et techniques
- Méthodologie nationale
 - Validation nationale
 - Diffusion nationale

DIRECTION RÉGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'AMÉNAGEMENT ET DU LOGEMENT

DREAL / DRIEE / DEAL / DTAM

- Organisation régionale
- Diffusion régionale

CONSEIL SCIENTIFIQUE RÉGIONAL DU PATRIMOINE NATUREL CSRPN

- Adaptation régionale de la méthodologie
- Validation des listes des habitats et espèces déterminants
 - Validation régionale

SECRÉTARIAT SCIENTIFIQUE

- Synthèse des données
- Propositions de ZNIEFF

RÉSEAU NATURALISTE ET SCIENTIFIQUE RÉGIONAL

Établissements publics, associations, amateurs, universitaires, bureaux d'études...

- Collecte de données



ZNIEFF : UNE ORGANISATION À DIFFÉRENTES ÉCHELLES

Les acteurs du programme ZNIEFF

L'inventaire des ZNIEFF est financé et dirigé par le Ministère en charge de l'écologie, sous la responsabilité scientifique et technique du Muséum national d'Histoire naturelle. Le programme ZNIEFF est coordonné, dans chaque région métropolitaine, par les Directions régionales de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) en Île-de-France par la Direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie (DRIEE), et par les Directions de l'environnement, de l'aménagement et du Logement (DEAL) en outre-mer. Au Muséum, le Service du Patrimoine naturel (SPN), produit les méthodes et les référentiels, valide les informations reçues des directions régionales de l'environnement. Le SPN gère le système d'information mettant à disposition les données nationales sur le programme. Ces dernières sont consultables sur le site internet de l'Inventaire national du Patrimoine naturel (INPN).

Le réseau régional des naturalistes au cœur de l'inventaire

Le réseau naturaliste régional (bureaux d'études, établissements publics, associations, amateurs) assure, par ses activités et ses recherches sur le terrain, la production de connaissance sur les milieux et les espèces. Sans cette contribution, il ne serait pas possible d'identifier la valeur patrimoniale de la nature en France.

ZNIEFF : un inventaire complet et scientifiquement rigoureux

Une méthodologie nationale...

La méthodologie nationale est élaborée par le Muséum national d'Histoire naturelle, à la demande du Ministère en charge de l'écologie. Issue de l'expérience des 15 premières années d'inventaire, elle s'est montrée globalement performante. Elle est encore suffisamment robuste pour aborder l'avenir et ses nouveaux défis que sont, entre autres, l'inventaire marin et l'évolution des espaces naturels.

... qui intègre les enjeux régionaux

Par la richesse du territoire français, chaque région est un cas unique avec ses espèces et milieux naturels rares ou remarquables. La méthodologie veille à concilier les enjeux nationaux et régionaux du patrimoine naturel, tout en garantissant la cohérence nationale de l'inventaire.

L'expertise scientifique à tous les niveaux...

Sur le terrain...

L'expertise des amateurs et professionnels de la nature est mise à disposition afin de déterminer les zones naturelles remarquables dans leur région. Leurs connaissances des espèces et des milieux naturels leur permettent de déterminer rigoureusement les espaces représentant un enjeu patrimonial important. Les espèces particulièrement rares sont étroitement liées à leurs milieux naturels et aux grands ensembles qui sont nécessaires à leur maintien. Naturalistes et scientifiques identifient la faune, la flore et les milieux naturels rares, protégés ou menacés sur lesquels l'attention doit être portée.

Au niveau de la région...

Les projets de ZNIEFF sont examinés par le Conseil scientifique régional du Patrimoine naturel (CSRPN), collège d'experts naturalistes et scientifiques. Cette validation scientifique, réalisée par ceux qui connaissent le mieux la région, est indispensable. Elle garantit la pertinence et la qualité du choix des zones à l'échelle régionale.

Au niveau national...

L'ensemble des données ZNIEFF converge des régions vers le Muséum national d'Histoire naturelle qui, à travers l'expertise de son Service du Patrimoine naturel (SPN) valide les ZNIEFF régionales et garantit un inventaire homogène dans sa méthode et dans son rendu, pour la France de métropole et d'outre-mer.



Rédaction / relecture :

- SPN/MNHN : Jean-Philippe Sibley, Laurent Poncet, Sébastien Languille, Arnaud Horellou, Katia Hérard, Tiphaine Dubreil, Anthony Doré
- MEDDE : Pierre-Edouard Guillain, Arnault Lalanne, Keerti Averbouch
- DREAL Midi-Pyrénées : Michaël Douette

Conception graphique :
Hélène Mulot

Crédits photos :
Yan Buske, Philippe Gourdain, Arnaud Horellou, Julien Ringelstein, Jean-Philippe Sibley



LA PORTÉE RÉGLEMENTAIRE DES ZNIEFF



Une ZNIEFF n'est pas un outil de protection de la nature

Le programme ZNIEFF n'est pas un programme de conservation ou de protection de la biodiversité. Son rôle est de générer, accumuler et localiser l'information sur les espèces et les milieux naturels remarquables, rares ou menacés. C'est le socle de la connaissance pour la conservation et la protection.

Une ZNIEFF n'a pas de contraintes légales d'usage

Une ZNIEFF est un inventaire scientifique réalisé sur la base d'une méthodologie partagée et mis à disposition de tous ; sa définition n'entraîne aucune conséquence directe pour les terrains qu'elle englobe. Elle est, pour tous ceux qui ont en charge des projets de territoire, un outil d'aide à la décision particulièrement pertinent pour appréhender les enjeux de biodiversité.

La connaissance des ZNIEFF, permet :

- D'anticiper des pertes de biodiversité
- De définir les priorités d'intervention au regard des enjeux patrimoniaux ou des menaces
- D'améliorer la prise en compte de la biodiversité dans les projets d'aménagements

ZNIEFF Oriente...

... **Les décisions politiques d'aménagement du territoire**
Avec l'inventaire des ZNIEFF, l'Etat, les élus, les aménageurs du territoire, les bureaux d'études, etc., peuvent mesurer les incidences générées par leurs projets sur les espaces d'intérêt écologique, et ainsi prendre les décisions en conséquence.

... **Les programmes de conservation et de protection de la nature**
Pourquoi une réserve ici ? Plutôt qu'un arrêté préfectoral de protection de biotope là ? Doit-on créer un parc marin ? La vision de la nature remarquable offerte par l'inventaire ZNIEFF permet en partie de répondre à ces questions. Avec une vision globale des enjeux, il est plus facile d'être cohérent. À ce titre, c'est un des outils importants de la stratégie de création des aires protégées, décidée par le Grenelle de l'environnement en 2010.

TOUTE L'INFORMATION DES ZNIEFF EN ACCÈS LIBRE...

... Via l'Inventaire national du Patrimoine Naturel (INPN)

Référence nationale pour le programme ZNIEFF, ce site internet rassemble toutes les données validées du programme sur l'ensemble du territoire français, métropole et outre-mer.

<http://inpn.mnhn.fr>

Une recherche multi-entrée



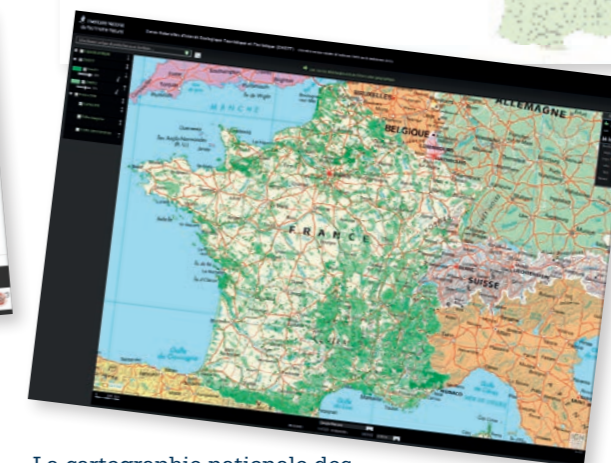
... Via les directions régionales chargées de l'environnement

Les régions proposent sur leurs sites internet les informations à l'échelle régionale sur le programme ZNIEFF : contours des zones et description de chaque ZNIEFF.

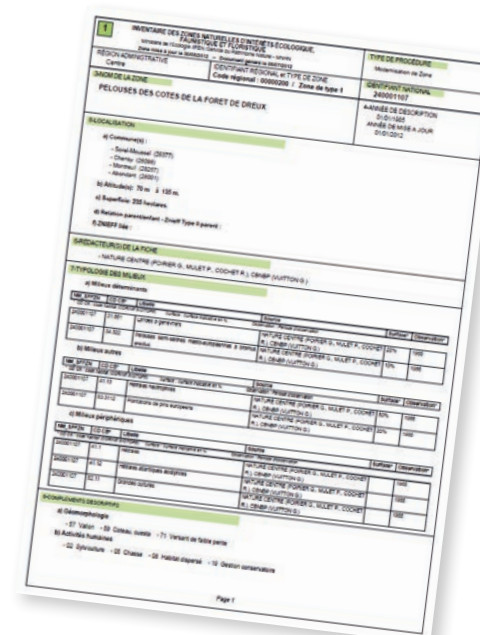


La cartographie régionale des ZNIEFF

Des fiches descriptives



La cartographie nationale des ZNIEFF en métropole et outre-mer.



Les fiches régionales des ZNIEFF

En France métropolitaine

▪ Directions régionales de l'environnement, de l'aménagement et du logement / DREAL

DREAL Alsace	www.alsace.developpement-durable.gouv.fr
DREAL Aquitaine	www.aquitaine.developpement-durable.gouv.fr
DREAL Auvergne	www.auvergne.developpement-durable.gouv.fr
DREAL Basse-Normandie	www.basse-normandie.developpement-durable.gouv.fr
DREAL Bourgogne	www.bourgogne.developpement-durable.gouv.fr
DREAL Bretagne	www.bretagne.developpement-durable.gouv.fr
DREAL Centre	www.centre.developpement-durable.gouv.fr
DREAL Champagne-Ardenne	www.champagne-ardenne.developpement-durable.gouv.fr
DREAL Corse	www.corse.developpement-durable.gouv.fr
DREAL Franche-Comté	www.franche-comte.developpement-durable.gouv.fr
DREAL Haute-Normandie	www.haute-normandie.developpement-durable.gouv.fr
DREAL Languedoc-Roussillon	www.languedoc-roussillon.developpement-durable.gouv.fr
DREAL Limousin	www.limousin.developpement-durable.gouv.fr
DREAL Lorraine	www.lorraine.developpement-durable.gouv.fr
DREAL Midi-Pyrénées	www.midi-pyrenees.developpement-durable.gouv.fr
DREAL Nord-Pas de Calais	www.nord-pas-de-calais.developpement-durable.gouv.fr
DREAL Pays de la Loire	www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr
DREAL Picardie	www.picardie.developpement-durable.gouv.fr
DREAL Poitou-Charentes	www.poitou-charentes.developpement-durable.gouv.fr
DREAL Provence-Alpes-Côte d'Azur	www.paca.developpement-durable.gouv.fr
DREAL Rhône-Alpes	www.rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr

▪ Direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie / DRIEE

DRIEE-IF	www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/
----------	--

En Outre-Mer

▪ Directions de l'environnement, de l'aménagement et du logement / DEAL

DEAL Guadeloupe	www.guadeloupe.developpement-durable.gouv.fr
DEAL Réunion	www.reunion.developpement-durable.gouv.fr
DEAL Martinique	www.martinique.developpement-durable.gouv.fr
DEAL Guyane	Site internet en construction
DEAL Mayotte	Site internet en construction

▪ Direction des Territoires, de l'Alimentation et de la Mer / DTAM

DTAM Saint-Pierre et Miquelon	www.saint-pierre-et-miquelon.equipement.gouv.fr
-------------------------------	--